

Conseillers en exercice :	75	L'an deux mille vingt-six, le douze mai, à dix-neuf heures
Présents :	68	trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	2	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	5	Saint-Flour, après convocation légale en date du 29 avril
Votants :	73	2026, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELORT.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, M. Joël BRUN, MME Carine CASALS, M. Cédric CHARDAYRE, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Elisa CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Olivier ERARD, M. Louis GALTIER, M. Christian GENDRE, M. Jean-Noël GILIBERT, M. Jérôme GRAS, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Hervé HUGON, MME Christine GIBRAT, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie LOUIS, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, M. Loïc POUDEIROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Serge RAMADIER, M. Jean-Paul RESCHE, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Excusés :

M. Éric GOMESSE, M. Raymond SALVAN.

Pouvoirs :

M. Thierry AUDIN donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Emmanuel HEBRARD donne pouvoir à MME Marina BESSE
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Maryline GUDEFIN

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **13 MAI 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **13 MAI 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE PÔLES
ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE**

RAPPORTEUR : Madame Sophie BENEZIT

Ce budget regroupe les services suivants : l'enseignement (musique – danse – théâtre), la diffusion artistique comprenant la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), la lecture publique avec les deux médiathèques communautaires ainsi que la Biennale d'art contemporain « Chemin d'Art ».

Les **charges à caractère général** s'élèvent à 423 452,95 €. Elles sont en augmentation de 36% par rapport à la prévision en 2025, soit 114 057,84 € de plus. Cette augmentation est notamment liée aux inscriptions budgétaires de la biennale d'art contemporain « Chemin d'art » supérieures au budget primitif 2025 de 69 757,39 €, l'année 2026 étant l'année de réalisation de l'édition 2025-2026. Cette hausse est également expliquée par le décalage de calendrier des actions de la CTEAC 2025, réalisées cette année en plus des actions prévues en 2026, et représentent environ 44 000 €. Une dépense exceptionnelle est également constatée sur le service diffusion pour la réalisation d'un concert à Pierrefort dans le cadre du festival Hibernarock, représentant 25 000 € de coût supplémentaire (accueil des artistes et de location de matériel technique) par rapport aux autres années.

Les **charges de personnel** sont en baisse d'environ 22 400 € (soit 3,4 % par rapport à la prévision 2025) et s'élèvent à 625 307,16 €. Cette diminution est notamment expliquée par l'absence de direction au Conservatoire depuis le début de l'année scolaire 2025-2026. Elles comprennent cependant une évolution de la cotisation CNRACL à hauteur de 2 600 €, les versements de salaires pour un montant de 33 500 € et le coût des reclassements et avancements de grades prévus cette année pour 1 915 €.

Concernant **les recettes de fonctionnement**, les produits des services pour l'ensemble de ce budget annexe sont ajustés par rapport à la réalisation 2025, une hausse de 11 500 € est prévue pour le service diffusion, liée aux recettes du concert Hibernarock de Pierrefort.

Des subventions sont attendues, à hauteur de 15 000 € pour la saison culturelle (Conseil départemental et Région AURA), 70 000 € pour la CTEAC (DRAC, Région AURA), 40 000 € pour l'enseignement (Conseil départemental) et 33 500 € pour la biennale d'art contemporain Chemin d'Art (DRAC et Région AURA).

Une participation du budget général d'un montant de 793 123,97 € est nécessaire pour équilibrer ce budget annexe. Elle est en hausse 28 661,23 € (soit 3,8%). En effet, les charges de personnel liées à la biennale d'art contemporain, et qui ne peuvent être valorisées dans les demandes de subventions, sont, cette année, compensées par une participation du budget générale.

En **section d'investissement**, il est prévu le relamping du Conservatoire pour un montant de 38 000 €, ainsi que l'acquisition d'instruments et de matériel informatique et administratif pour le service enseignement à hauteur de 15 178 €.

Concernant le service diffusion, des crédits sont ouverts afin de permettre la suite de l'amélioration de l'équipement du théâtre le Rex avec l'acquisition de projecteurs pour un montant de 16 000 € financés en partie par une subvention de la Région à hauteur de 8 000 €.

A ces dépenses s'ajoutent 30 000 € qui serviront à engager une étude de réaménagement du Théâtre Le Rex.

Les nouveaux crédits ouverts pour le service lecture publique concernent notamment une étude préalable à la création d'un contrat territoire lecture (CTL) pour 33 000 €, ainsi que l'achat d'équipements pour les deux médiathèques communautaires à hauteur de 3 000 €.

L'ensemble de ces acquisitions sont financées en partie par un emprunt de 106 808,88 €.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260512-DELIB2026-116-BF
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026

Aussi, le projet de budget primitif 2026 est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 1 097 094,89 € (992 621,72 € en 2025)
- Section d'investissement : 227 472,28 € (378 736,09 € en 2025)

Etant précisé que des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite maximale de 7,5 % du montant réel de chacune des sections pourront être réalisés ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

↓ **ADOpte le Budget Primitif 2026 POLES ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE, tel qu'il figure en annexe de la délibération ;**

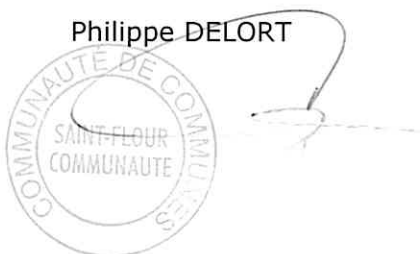
↓ **AUTORISE Monsieur le Président à réaliser des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux charges de personnel, dans la limite maximale de 7,5 % du montant réel de chacune des sections.**

POUR : 73 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président,

Philippe DELORT



La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG

Budget annexe Enseignement / Diffusion artistique / Lecture publique

❖ Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général :

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	389 374,29€	331 221,47€	309 395,11€	201 414,18€	423 452,95€
Dont	Diffusion	176 616,69€	137 276,88€	173 620,00€	99 092,23€	228 982,95€
	Enseignement	60 744,00€	48 592,82€	60 520,00€	39 158,37€	52 512,95€
	Chemin d'Art	101 633,60€	94 307,08€	20 245,11€	12 954,19€	90 002,50€
	Lecture publique	50 380,00€	51 044,69€	55 010,00€	50 209,39€	51 954,55€
012	Charges de personnel	654 747,29€	635 754,15€	647 713,30€	596 820,68€	625 307,16€
Dont	Diffusion	118 393,35€	110 562,59€	113 528,00€	101 983,52€	114 780,29€
	Enseignement	393 792,25€	384 916,23€	388 722,38€	364 205,84€	380 031,03€
	Chemin d'Art	18 879,42€	20 852,11€	17 450,00€	16 388,57€	20 535,43€
	Lecture publique	123 682,27€	119 423,22€	128 012,92€	114 242,75€	109 960,41€

Charges de personnel :

✓ Ajustement des charges de personnel évolue à la baisse de 22 400 € par rapport au BP 2025 en lien notamment avec l'absence d'une direction au Conservatoire à la fin de l'année scolaire.

✓ Révision de la cotisation CNRACL à hauteur de 2 600 €

✓ Révisions de salaires prévus à hauteur de 33 500 €

✓ Tickets restaurant : 2 250 €

✓ Révision du coût des reclassements et avancements de grades prévus cette année à hauteur de 1 915 €.

✓ **Service diffusion** : prise en compte d'un poste saisonnier à hauteur de 5 000 € afin d'alléger la charge de travail du personnel sur des évènements ponctuels.

Enseignement :

✓ Ajustées à la baisse de 8 000 € par rapport au BP 2025 afin de permettre le fonctionnement normal du Conservatoire – par rapport au CA 2025 : intègrent l'augmentation du coût de l'énergie.

Diffusion – CTEAC :

✓ A la hausse de 55 300 € par rapport au BP 2025 notamment en raison du décalage de calendrier concernant les actions de la CTEAC 2025, représentant environ 44 000 €, réalisées cette année.

✓ Saison culturelle 2025-2026 : intégration du coût du concert Hibernarock de Pierrefort, supérieur aux autres années (location matériel technique, accueil des artistes,...) représentant environ 25 000 € supplémentaires.

Lecture publique :

✓ Ajustées à la baisse de 3 000 € par rapport au BP 2025.

Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » :

✓ Année de réalisation de la Biennale « Chemin d'Art » édition 2025-2026.

❖ Dépenses de fonctionnement (suite)

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
65	Autres charges de gestion courante	7 400,00€	4 087,56 €	6 550,00 €	5 265,53 €	6 550,00 €
Dont	Diffusion	6 000,00€	3 035,72 €	5 300,00 €	4 001,36 €	5 000,00 €
	Adm/Enseignement	1 400,00€	884,95 €	1 000,00 €	1 236,53 €	1 300,00 €
	Lecture publique	0,00€	165,85 €	250,00 €	27,64 €	250,00 €
66	Charges financières	1 271,34€	1 271,34 €	1 213,31 €	1 197,40 €	1 214,78 €
Dont	Adm/Enseignement	229,24€	229,24 €	213,31 €	213,31 €	214,78 €
	Diffusion	1 042,10€	1 042,10 €	1 000,00 €	984,09 €	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	750,00€	160,00 €	950,00 €	642,52 €	5 470,00 €
Dont	Diffusion	200,00€	0,00 €	200,00 €	0,00 €	4 200,00 €
	Adm/Enseignement	500,00€	160,00 €	700,00 €	642,52 €	1 220,00 €
	Lecture publique	50,00€	0,00 €	50,00 €	0,00 €	50,00 €
68	Dotation aux amortissements	21 380,44€	22 362,44 €	26 800,00 €	25 640,85 €	35 100,00 €
Dont	Diffusion	12 614,37€	13 034,37 €	18 500,00 €	16 675,04 €	24 100,00 €
	Enseignement	4 591,80€	5 153,80 €	6 200,00 €	6 523,68€	8 000,00 €
	Lecture Publique	4 174,27€	4 174,27 €	2 100,00 €	2 442,13 €	3 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	1 074 923,36€	994 856,96 €	992 621,72 €	830 981,16 €	1 097 094,89 €

Frais de Sacem



En hausse afin de prévoir le début de l'amortissement des investissements de l'année 2026

❖ Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
002	Excédent reporté	40 360,85€	40 360,85 €	316,74 €	316,74 €	15 459,63 €
Dont	Diffusion	679,57€	679,57 €	8 014,59 €	8 014,59 €	3 727,96 €
	Enseignement	-666,01€	-666,01 €	4 333,24 €	4 333,24 €	
	Chemin d'Art	40 347,29€	40 347,29 €	- 12 301,22 €	- 12 301,22 €	11 731,67 €
	Lecture publique	0,00€	0,00 €	270,13 €	270,13 €	
013	Atténuation de charges	0,00€	55 188,30 €	6 453,24 €	11 570,53 €	0,00 €
Dont	Diffusion	0,00€	21 637,14 €	3 520,10 €	3 899,42 €	
	Enseignement	0,00€	20 824,44 €	178,69 €	4 158,02 €	
	Lecture publique	0,00€	7 181,77 €	2 723,85 €	3 103,17 €	
	Chemin d'art		5 544,95 €	30,60 €	409,92 €	
70	Produits des services	98 800,00€	98 704,07 €	99 400,00 €	87 226,77 €	115 020,00 €
Dont	Diffusion	16 600,00€	15 044,00 €	15 500,00 €	8 802,00 €	25 230,00 €
	Enseignement	80 000,00€	81 816,57 €	82 100,00 €	75 195,33 €	77 830,00 €
	Chemin d'art	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 730,00 €
	Lecture publique	2 200,00€	1 843,50 €	1 800,00 €	3 229,44 €	7 230,00 €

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260512-DELIB2026-116-BF
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026

✓ Chapitre 70 :
Reversement de salaire prévus à hauteur de 18 900 €
Service diffusion : Ajustement des prévisions en lien avec la recette du concert Hibernarock Pierrefort (11 500 €)

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Cha p.	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
74	Subventions et dotations	923 027,51€	814 895,60 €	873 986,74 €	726 931,75 €	953 434,61 €
Dont	Subvention du Budget général	768 561,37€	693 628,68 €	764 462,74 €	649 193,85 €	793 123,97 €
	Adm / Enseignement	329 207,30€	312 625,99 €	328 003,76 €	280 138,31 €	321 544,11 €
	Diffusion	236 801,80€	188 665,16 €	229 364,31 €	182 270,64 €	253 018,64 €
	Chemin d'art	26 465,73€	26 465,73 €	26 465,73 €	26 465,73 €	60 576,26 €
	Lecture publique	176 086,54€	165 871,80 €	180 628,94 €	160 319,17 €	157 984,96 €
Dont	Autres subvention/participation	154 466,14€	121 266,92 €	109 524,00 €	77 737,90 €	160 310,64 €
	Adm/Enseignement	50 000,00€	43 294,96 €	41 024,00 €	41 237,90 €	41 476,00 €
	Diffusion - CTEAC	14 766,14€ 36 000,00€	19 458,57 € 28 000,00 €	10 000,00 € 35 000,00 €	10 000,00 € 0,00 €	15 334,64 € 70 000,00 €
	Chemin d'Art	53 700,00€	30 500,00 €	23 500,00 €	26 500,00 €	33 500,00 €
	Lecture publique	0,00€	13,39 €	0,00 €	0,00 €	

Augmentation de la subvention du budget général par rapport au BP 2025 :
 ✓ **Biennale d'art contemporain** : afin de compenser les charges de personnel sur ce service qui ne peuvent être valorisées dans les demandes de subventions.

Financiers :

✓ Enseignement : Conseil départemental
 ✓ Diffusion : 10 000 € Conseil départemental + 5 000 € Région AURA
 ✓ CTEAC : DRAC + Région AURA
 ✓ Chemin d'art : DRAC + Région AURA

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
75	Autres produits de gestion courante	1 716,00€	23,82 €	1 716,00 €	10 376,00 €	1 716,00 €
Dont	Administration/Enseignement	1 716,00€	1,50 €	1 716,00 €	6 917,45 €	1 716,00 €
	Diffusion	0,00€		0,00 €	3 458,55 €	
	Lecture publique	0,00€	22,32 €	0,00 €	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	0,00€	2 557,64 €	0,00 €	0,00 €	712,65 €
042	Amortissement des subventions	11 019,00€	10 019,00 €	10 749,00 €	10 019,00 €	10 752,00 €
Dont	Diffusion	10 019,00€	10 019,00 €	10 749,00 €	10 019,00 €	10 752,00 €
	Enseignement	1 000,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL RECETTES	1 074 923,36€	1 021 749,28 €	992 621,72 €	846 440,79 €	1 097 094,89 €
	EQUILIBRE	1 074 923,36 €		992 621,72 €		1 097 094,89 €

❖ Dépenses d'investissement

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026 Nouveaux crédits
040	Amortissement subventions	11 019,00€	10 019,00 €		10 749,00 €	10 019,00 €		10 752,00 €
041	Intégration frais études et insertion				12 524,00 €	12 524,00 €		
16	Emprunt	5 262,84€	5 262,84 €		5 320,85 €	5 320,85 €		5 379,87 €
Dont	Administration/Enseignement	1 962,56€	1 962,56 €		1 962,56 €	1 962,56 €		1 962,56 €
	Diffusion	3 300,28€	3 300,28 €		3 358,29 €	3 358,29 €		3 417,31 €
20-21-23	Opération travaux conservatoire	82 160,00€	10 634,00 €	3 708,00 €	181 658,00 €	73 308,56 €	59 188,93 €	
	Opération - matériel de Diffusion	5 500,00€	5 279,85 €	3 211,20 €	30 000,00 €	32 851,20 €		21 000,00 €
	Achats instruments	6 000,00€	10 981,82 €	0,00 €	7 000,00 €	5 295,43 €	1 682,00 €	2 500,00 €
	Lecture publique	5 591,18€	4 963,24 €	6 597,88 €	7 500,00 €	7 575,90 €	5 832,00 €	36 000,00 €
	Amélioration bâtiment Rex	45 000,00€	216,00 €	3 987,60 €	70 000,00 €	68 547,60 €	2 673,60 €	30 000,00 €
	Réfection toit terrasse auditorium	10 744,00€	0,00 €	11 893,20 €	0,00 €	11 893,20 €		
	Opération Pôle culturel d'Alleuze	0,00€	0,00 €	9 717,16 €	0,00 €	7 932,00 €	1 785,16 €	
	Mobilier conservatoire	3 600,00€	379,00 €	13 969,20 €	900,00 €	14 700,12 €		10 578,72 €
	Équipement conservatoire	14 400,00€						40 100,00 €
	TOTAL DÉPENSES	189 277,02€	47 735,75 €	53 084,24 €	325 651,85 €	249 967,86 €	71 161,69 €	156 310,59 €
	TOTAL RAR + BP Nouveaux crédits						227 472,28 €	

✓ **Enseignement :**
 Acquisition instruments
 Matériel informatique et administratif
 Relamping du bâtiment
 Changement sol salle du personnel

✓ **Diffusion :**
 Théâtre le Rex : engagement étude de réaménagement
 Matériel technique : projecteurs

✓ **Lecture publique :**
 Diagnostic – étude préalable à la création d'un contrat territoire lecture (CTL)
 Acquisition de matériel

Recettes d'investissement

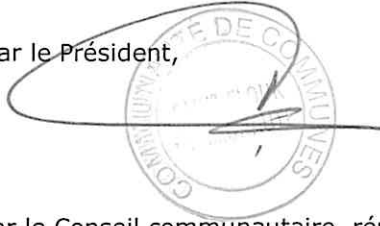
Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
001	Résultat reporté	48 135,98€	48 135,98 €	26 508,66 €	26 508,66 €		29 367,69 €
	Enseignement	-3 294,60€		- 20 229,30 €	- 20 229,30 €		33 676,93 €
	Diffusion	55 753,34€		50 838,69 €	50 838,69 €		- 10 141,24 €
	Lecture publique	-4 322,76€		- 4 100,73 €	- 4 100,73 €		5 832,00 €
040	Amortissements	21 380,44€	22 362,44 €	26 800,00 €	25 640,85 €		35 100,00 €
041	Intégration frais d'études et d'insertion			12 524,00 €	12 524,00 €		
10	Excédent de fonctionnement capitalisé + FCTVA	14 533,63€	3 745,99 €	26 575,58 €	59 362,14 €		6 401,71 €
13	Subventions d'investissement	144 862,63€	0,00 €	286 327,85 €	155 299,90 €		8 000,00 €
	Subvention d'équipement du budget général			269 352,85 €	152 924,90 €		
	Autres financements			16 975,00 €	2 375,00 €		8 000,00 €
Dont	Opération travaux conservatoire	95 060,00€	0,00 €	186 675,48 €	92 944,21 €	27 194,00 €	
	Opération matériel de Diffusion	2 344,73€	0,00 €	14 600,00 €	0,00 €	14 600,00 €	8 000,00 €
	Achats instruments	7 568,82€	0,00 €	7 000,00 €	6 977,43 €		
	Lecture publique	11 145,08€	0,00 €	45 098,61 €	13 595,08 €		
	Amélioration bâtiment Rex		0,00 €	47 084,56 €	27 083,06 €		
	Réfection toit terrasse auditorium	10 744,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Mobilier conservatoire (acquisition matériel)	18 000,00€	0,00 €	14 869,20 €	14 700,12 €		
16	Emprunt						106 808,88 €
	TOTAL RECETTES	228 912,68€	74 244,41 €	378 736,09 €	279 335,55 €	41 794,00 €	185 678,28 €
	EQUILIBRE	228 912,68 €		378 736,09 €		227 472,28 €	

Service diffusion : Région
AURA à hauteur de 8 000 €

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260512-DELIB2026-116-BF
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,



Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 73

VOTE : Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 12 mai 2026

Date de convocation : 29 avril 2026

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHARRIAUD Céline	
AMAT Corinne		CHASSANG Pierre ou PORTAL Claude	
ANGELVY André ou BIRON Jean		CHASSANG Elisa ou LAURENT Robert	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
AUDIN Thierry		CHEVALIER Gilbert ou PONS Marie	
BARRIOL Jacky ou RIGAL Blandine		COUDY Bernard ou SALSON Christine	
BATIFOL Nicole		CUSSAC Sébastien ou BONIFACIE Thierry	
BAUMELLE Christophe		DELAS Florence ou VIGOUROUX Jean-Marie	
BEAUREGARD Pierrette ou GROUSSET Loïck		DELCROS Frédéric	
BENEZIT Sophie ou BICAL Christian		DELPUECH Guillaume ou LOUBIERE Daniel	
BERTRAND Martine		DEQUIN Pascal	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DOMERGUE Maud	
BIGOT Gilles Ou BAGUET Hervé		DUDREUIL Matthieu	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		ECHALIER Philippe ou LAGET Anne-Marie	
BROUSSE Michel		ERARD Olivier ou AMEILHAUD Christian	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GALTIER Louis	
CASALS Carine		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
CHARDAYRE Cédric ou BRUNEL Josiane		GILIBERT Jean-Noël ou CARRIERE Lucie	

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GOMESSE Éric ou MAURANNE Nelly		PASTOUREL Serge ou AMARGER Agnès	
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUDEFIN Maryline		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou SAMUEL Gabriel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
HEBRARD Emmanuel ou HUGON Jean-Marie		POUDEVIGNE Pascal ou VERNY Marie-Louise	
HUGON Hervé		PRIVAT Jean-Claude	
JOURQUIN Axel ou GIBRAT Christine		RAMADIER Serge ou LOUBEYRE Julien	
LAROUSSINIE Jonathan		RESCHE Jean-Paul ou FREGEAC Caroline	
LOUIS Marie ou MAURANNE Michaël		RIEUTORT Alain	
MALBO Béatrice ou GRIFFOUL Monique		ROBERT-MISSONNIER Isabelle ou FAGHEON Romain	
MALLET Annick		ROCHETTE Léa	
MARTIN Jean-Claude ou ANDRE Karine		ROQUES Evelyne ou PORTAL Jean-Paul	
MICHAUD Sébastien ou CHASSANG Stéphane		SALAT Yannick ou GINHAC Daniel	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		SALVAN Raymond ou SAINRAU Magali	
MONLOUBOU Jean-Jacques		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NAVECH Louis ou SEGUIN Reine		TARDIEU Thierry	
NIOCEL-JULHES Emmanuelle		VERNHET Patrick ou VERRIERE Damien	
ODOUL François ou DELPY Gérard		VIDAL Christophe ou LAFON Dominique	
PAROU Florie		VITAL David ou RODIER Daniel	



Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 12 mai 2026

13 MAI 2026

; et de la publication le

13 MAI 2026

Le Président,
Philippe DELORT

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260512-DELIB2026-116-BF
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026